L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, rue Chartres.

Journal quotidien .... $12 } payable d'avance
Do trois fois par semaine $10 }

CANDIDATS WHIGS
choisis par la convention nationale,
POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS
WILLIAM H. HARRISON,
DE L'OHIO.
POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS,
JOHN TYLER,
DE LA VIRGINIE.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 25 DECEMBRE 1839.

A l'occasion de la fête de Noël, le journal ne paraîtra pas demain.

WILLIAM HENRY HARRISON.

Les droits de ce citoyen distingué à l'affection du peuple des Etats-Unis ne reposent pas que sur une action éclatante, non plus que sur des preuves isolées de courage et de grandeur d'ame; mais ses droits à cette affection se basent sur ce qu'il a dévoué sa vie entière au service de son pays et sur ce qu'il a toujours fidèlement accompli ses devoirs d'homme de guerre et d'homme d'Etat avec une intelligence et un patriotisme rares, et surtout avec cette persévérance qui produit les grandes actions.

William Henry Harrison est fils de ce Benjamin Harrison qui fut l'un des signataires de la déclaration de l'indépendance des Etats Unis, qui se distingua par son patriotisme dans les troubles qui amenèrent la révolution, et qui depuis fut gouverneur de la Virginie. Leur commun aïeul était le général Harrison qui avait un commandement dans l'armée parlementaire lors des guerres civiles de l'Angleterre, et qui mourut sur l'échafaud, victime de son dévouement à la cause de la liberté.

Benjamin Harrison à sa mort laissa trois fils: le plus jeune William Henry Harrison candidat actuel à la Présidence, se rendit après la mort de son père au collège de Hampden Sydney pour y étudier la médecine. C'est pendant qu'il était dans cette institution que l'armée des Etats Unis, se trouva un moment menacée d'une défaite presque totale sur la frontière de l'Ouest. Au premier appel fait à la nation, il n'hésita pas, malgré l'opposition de ceux qui étaient chargés de veiller sur lui, à abandonner ses livres, ses études, son avenir, pour voler à la défense de son pays. Il avait alors 19 ans, et il obtint du général Washington une commission d'enseigne: il arriva au fort Washington peu de temps après la mémorable défaite de St. Clair, près de la source du Wabash.

En 1792, William Harrison fut nommé lieutenant et l'année suivante il joignit l'armée que commandait Anthony Wayne. Son courage et l'habileté qu'il montra dans plusieurs entreprises périlleuses, le firent remarquer de ce général qui le nomma son aide-de-camp. Dans ses bulletins, le général Wayne mentionna avec éloge la conduite de son aide-de-camp, celle surtout qu'il tint à la bataille de *Maumee Rapids*, qui termina la campagne. Le commandement du fort Washington, l'un des points les plus importants de la frontière, fut à cette époque confié au commandement de William H. Harrison.

En 1797 il donna sa démission d'officier de l'armée; et peu après il fut nommé secrétaire du territoire de la frontière du Nord; et il s'acquitta avec tant de zèle de la tâche difficile qui lui était imposée, il sut si bien mériter la confiance qu'on avait mise en lui qu'il fut nommé l'année suivante, *délégué au Congrès*. Il justifia au plus haut point dans cette nouvelle position la confiance de ses constituants, car il parvint à faire modifier les lois sur les terres, de manière à faciliter aux plus pauvres classes de cultivateurs l'acquisition des terres publiques à des conditions équitables. Avant son élection, les lois défendaient toutes ventes de terres appartenant au gouvernement, au-dessous de 4000 acres. Cette disposition restrictive mettait les émigrants et les cultivateurs pauvres, dans l'impossibilité d'acheter des terres.

C'est à cette session du congrès que l'*Ohio* fut érigé en territoire séparé, et le reste du territoire de la frontière du Nord-Ouest, comprenant les Etats actuels de l'*Indiana*, de l'*Illinois*, du *Michigan* et du Wisconsin, fut organisé provisoirement, sous une juridiction spéciale, sous le nom de territoire de l'*Indiana*. Le général Harrison fut nommé gouverneur de ce territoire, auquel fut ajouté celui de la *Haute Louisiane*, lors de l'achat de cette province par les Etats-Unis, et il remplit en même temps *ex-officio* les fonctions de Super-intendant des affaires indiennes. Pendant quatorze ans il conserva ce poste et quoique dans ce laps de temps, rien des révolutions s'opérèrent, il conserva toujours la confiance de tous et les chefs du pouvoir trouvèrent en lui un fonctionnaire probe, dont les services méritaient d'être récompensés. Washington, le vieil Adam, Jefferson et Madison lui montrèrent toujours de la confiance et de l'estime. Les patriotes qui préféraient le son guerrier de la trompette aux accords du luth, qui souhaitent les charmes d'une vie paisible pour les alarmes de la guerre, étaient si populaires que personne n'osait élever la moindre accusation contre leur intégrité ou ternir leur éclat du souffle d'un soupçon.

Vers la fin de son administration comme gouverneur de territoire, le célèbre Tecumseh et son frère le Prophète s'efforcèrent d'affermir les Indiens du nord dans le projet de détruire les établissements de l'Ouest. Plusieurs tentatives de conciliation avaient été faites mais en vain. Quand le général Harrison connut d'une manière positive la détermination prise par les Indiens, il rassembla des forces considérables, et marcha contre eux. Il rencontra l'ennemi à Tippecanoe, et après un rude combat, il les défit complètement et les mit en fuite. Cette bataille rompit la confédération des Indiens, et aurait assuré la paix sur la frontière sans la guerre avec la Grande-Bretagne qui commença en 1812.

Au commencement des hostilités avec la Grande-Bretagne, la position au N. O. était alarmante. La reddition de Détroit par le général Hull mit en danger le pays qu'elle laissait ouvert à l'ennemi, et d'autres désastres vinrent aggraver encore l'état des choses. Dans le Kentucky on rassembla un corps considérable de volontaires et le gouverneur Scott envoya le général Harrison pour l'organiser et le discipliner. Le général Harrison accepta avec un vif empressement cette mission, et les troupes dont une bonne partie l'avait suivi au combat de Tippecanoe, lui donnèrent à son arrivée des marques éclatantes d'enthousiasme et d'affection. Durant ce voyage dans le Kentucky, il reçut une commission du président qui lui confiait le commandement des forces destinées à agir dans l'Illinois et l'Indiana. Dans le même temps les troupes du général Hull ayant manifesté un grave mécontentement de la conduite de leur chef, on adressa de Détroit au général Harrison une dépêche qui l'engageait à venir en prendre le commandement. La commission dont il était porteur, ne l'autorisait pas à diriger ses forces sur Détroit, car cette place se trouvait hors de sa juridiction: le Michigan ayant été formé récemment en territoire distinct. En cette conjoncture, le gouverneur Scott, de l'avis du gouverneur Shelby, de Henry Clay, alors orateur de la chambre des représentants au congrès, et de M. Todd, juge de la cour suprême des E. U., donna à Harrison la commission de major-général de la milice du Kentucky. A cette nouvelle, les volontaires manifestèrent hautement leur joie, particulièrement la division de ceux qui avaient été enrôlés pour marcher au secours de Hull. D'après cet ordre, Harrison accepta le commandement et se mit en marche vers le théâtre de la guerre. Mais avant qu'il eut atteint Détroit le général Winchester fut chargé du commandement de ce poste et l'armée fut mise sous ses ordres. La nomination du général Winchester avait eu lieu avant que la nouvelle décision du Kentucky fut parvenue à Washington. Les troupes éprouvèrent un tel regret de ce changement que le président [M. Madison] nomma peu de temps après le général Harrison commandant en chef de l'armée du Nord-Ouest, avec plein pouvoir pour mener la guerre comme il l'entendrait.

Un récit détaillé de cette campagne ne saurait entrer dans les limites d'une notice donnée dans un journal. Le général Harrison poussa la guerre vigoureusement et avec succès. Il reprit le Michigan et répara les pertes éprouvées sous le général Hull; il chassa l'ennemi du sol des Etats-Unis, le poursuivit jusque dans le Canada, et le défit sur son propre territoire. Il remporta sur le général anglais Proctor la brillante victoire de la Thames et détruisit presque complètement son armée. Le commencement de la guerre sur ce point n'avait été marqué que par des revers, mais aussitôt que le général Harrison eut pris le commandement des troupes, l'aspect des affaires changea entièrement. Il surmonta toutes les difficultés, triompha de tous les obstacles, et poursuivant avec une prudente énergie des opérations pleines de sagesse, il obtint les victoires les plus décisives dans ces mêmes champs qui naguères avaient été témoins des revers des armes américaines. Durant ces campagnes le général Harrison s'avança sur le territoire ennemi plus loin que ne le fit aucun général durant le cours de la guerre. La Victoire qui marchait à ses côtés, l'accompagna partout et couronna ses exploits militaires des plus brillants succès.

Lorsque la paix fut proclamée le général Harrison se démit de ses fonctions dans l'armée. Il avait été le premier à répondre à l'appel de son pays quand sonna le tocsin de la guerre, il fut aussi le premier à quitter l'épée pour la charrue lorsque le combat eut cessé.

En 1816, le général Harrison fut envoyé à la législature nationale. Durant le temps qu'il siégea au Congrès, il s'efforça de faire passer une loi pour l'organisation générale de la milice; mais il ne put réussir. Il s'occupa aussi avec beaucoup de zèle de la loi relative au secours à donner aux soldats de la révolution et à ceux qui avaient été blessés dans la dernière guerre. Il soutint aussi avec vigueur, contre le grief de ses constituants, les institutions des Etats Méridionaux lorsqu'elles furent attaquées par les abolitionistes. Dans la question du Missouri, qui ébranlait les fondements du centre de l'Union, il combattit encore pour les droits du Sud, et dans cette crise il resta toujours fidèlement uni avec Clay et Holmes. Cette conduite empêcha sa réélection. Ne l'oubliez pas hommes du sud! *Le général Harrison fut la première victime du fanatisme.*

En 1824, il fut tiré de sa retraite et siégea au sénat des Etats-Unis. Il fut fait président du comité des affaires militaires, charge remplie par le Général Jackson lorsqu'il occupait un siège au sénat. Dans cette position, il continua de soutenir la cause des soldats qui avaient conquis et maintenu les libertés de notre pays, jusqu'au moment où il fut nommé ministre en Colombie par M. Adams. Il se rendit à Bogota, mais bientôt, en 1829, le Général Jackson le rappela de ce poste. Depuis cette époque, comme un autre Cincinnatus, il s'occupa de la culture de sa ferme; il y a quelques années seulement qu'il a été élu Secrétaire de la Cour de Cincinnati, office que son peu de fortune ne lui permettait pas de refuser.

Tel est celui que le parti whig a choisi pour candidat à la présidence: un homme qui a joui de la confiance de toutes les administrations depuis Washington jusqu'à l'avènement au pouvoir du général Jackson, un homme qui dans son dévouement au pays a toujours oublié ses propres intérêts, et qui, après avoir été successivement gouverneur et délégué d'un territoire immense, major général dans l'armée, représentant au congrès et au sénat des Etats Unis, ministre plénipotentiaire à l'étranger, est rentré dans la vie de paisible citoyen, plein d'années, d'expérience et d'honneur.

Chez lui point de luxe, point d'équipage, point de laquais à livrée; mais cette simplicité que l'on remarquait chez les républicains d'autrefois. Dans toutes les hautes fonctions qu'il a remplies, il a disposé de millions, et il est toujours resté pauvre. Pur et irréprochable comme homme privé et homme public, le général Harrison est un anneau de la chaine qui lie la génération présente à la génération passée; c'est peut-être le dernier de ces hommes qui n'avaient de pensée que pour leur pays, qui combattaient pour le défendre et jamais pour se créer un nom. Le général Harrison en un mot est le digne élève de Washington.

COURSES DE L'ECLIPSE.

Ces courses, qui commencent aujourd'hui, seront selon toutes les apparences fort brillantes: déjà bon nombre de chevaux célèbres sont dans notre ville, et l'on en attend quelques autres de la plus grande beauté.

Deux courses auront lieu aujourd'hui: la première est une poule de $500 d'entrée, qui sera disputée par de jeunes chevaux de deux ans; six entreront en lice. La seconde est la course régulière pour un vase d'argent évalué à $600; la distance à parcourir est de deux milles.

Le colonel Olivier n'a épargné ni peine ni dépense pour mettre la carrière en bon état et faire disposer des places commodes pour les spectateurs. Nous pensons que la foule ne manquera pas de se rendre à cette fête.

Le second jour aura lieu la course pour le prix de $1,000 du Jockey club; la distance à parcourir est de trois milles.

THEATRE ALLEMAND.

L'ouverture du théâtre Allemand a eu lieu dimanche dernier: un nombreux public remplissait la salle; à en juger par la vivacité et le nombre des applaudissemens, le jeu des acteurs a été fort satisfaisant. Pour nous, nous avons apprécié sur tout la manière dont l'orchestre a exécuté les ouvertures de la Dame Blanche et de Masaniello, cette nouvelle entreprise théâtrale nous parait mériter les encouragements du public.

Le *True American* d'avant hier dit que le gouvernement vient d'intenter un procès, pour une somme considérable, à M. W. H. Kerr, ex-directeur des postes de notre ville. D'après ce journal, l'administration réclamerait à M. Kerr $69,000. L'on doit se rappeler, ajoute-t-il, que M. Dupuy qui rendit ses comptes comme un honnête homme doit le faire, occupait cette place sous M. Adams, et que le général Jackson la lui a enlevée pour la donner à M. Kerr.

HAITI.

Nous avons reçu hier soir, par l'entremise d'une personne en cette ville, des nouvelles de Port au Prince jusqu'au 16 novembre.

"Extrait d'une lettre de Port au Prince,
16 Novembre, 1839.

"Les troubles qui avaient éclaté ont été apaisés et le pays jouit d'une tranquillité parfaite.

"La nouvelle recolte de café commence à se livrer; les prix sont encore de $12 à 13.

Les provisions rares; porc mess $50; Sain-doux 50 cts. la liv, farine $26; tabac 50 cents par livre; jambons, 40 cts. liv.; Campêche de $6 à 7 pr. 1000 [illegible].

TROUBLES DANS LE COMTE D'ALBANY.

Depuis deux jours, un grand mouvement de troupes se fait à New-York, à l'occasion des troubles survenus à Heldelbarack dans le comté d'Albany, au sujet du refus des fermiers (*tenants*), de payer à Mr. Stephan Van Rensselaer l'arriéré des rentes accumulées depuis plusieurs années. Ces rentes proviennent d'un traité passé depuis nombre d'années entre les ancêtres de M. Stephan Van Rensselaer et les fermiers hollandais, par lequel ceux ci et leurs descendants doivent payer à leur seigneur ou patron: vingt-deux boisseaux de blé, par 100 acres de terre; quatre volailles par an, et une journée de travail, en fournissant eux-mêmes les voitures, attelages, etc.

Cette redevance était alors évaluée à dix-huit dollars trente sept cents et demi, pour une étendue de terre de cent soixante acres.

Depuis lors, le prix des journaliers a considérablement augmenté, ainsi que le prix du blé et de la volaille, ce qui, joint à la stérilité du sol presque épuisé aujourd'hui, élève la taxe à cinquante dollars, au lieu de dix-huit dollars trente sept cents et demi.

Les fermiers ont donc refusé de payer l'arriéré des rentes et de plus, ils exigent, dans ces rentes, un changement que nous allons faire connaître.

Sur leur refus, le shérif, à la tête de 600 citoyens, s'est mis en marche pour faire exécuter la teneur des engagements des fermiers avec M. Stephan Van Rensselaer, et exiger le paiement de ce qu'ils lui doivent; mais il a été arrêté à Bridgeville par un rassemblement de quinze cents fermiers des montagnes. Alors, un pourparler a eu lieu, et des propositions réciproques ayant été faites sans qu'on ait pu s'accorder, le shériff, par ordre du gouverneur, a fait rassembler la milice d'Albany.

Voilà ce que demandent les fermiers:

L'abolition absolue de toutes les rentes arriérées; le droit de paiements en espèces au lieu de paiements en nature, à raison d'un dollar par boisseau de blé, et même à un taux moins élevé, selon la valeur moins grande des terrains situés dans les montagnes; le paiement d'un dollar en remplacement de la journée de travail; cinquante cents pour la volaille qu'ils doivent fournir, le droit sur les eaux, mines, chemins, etc., enfin, le droit d'achat des terrains.

D'un autre côté, M. Stephan Van Rensselaer prétend que les terrains ayant augmenté de valeur depuis les anciennes taxes convenues, il ne peut accéder à ces demandes sans nuire à ses intérêts, à ceux de sa famille et de la société. Voici ses propositions:

Il accepte d'abord le paiement en espèces à la place des productions, mais au prix moyen qu'elles ont valu depuis quarante-sept ans, année commune. Il exige deux dollars pour la journée de travail, au lieu d'un dollar proposé par les fermiers, et soixante-quinze cents au lieu de cinquante pour la volaille. Quant à la vente des terrains, il n'y consent qu'à la condition du paiement total des dettes arriérées, et à raison de cinq dollars l'acre.

Les partis étaient, comme on le voit, loin de compte, et n'ayant rien voulu rabattre de leurs prétentions, l'autorité est intervenue, et les milices de New-York ont reçu l'ordre de se tenir prêtes à marcher au premier signal. Elles ont été sur pied aujourd'hui jusqu'à deux heures; il était même question de les faire embarquer sur-le-champ; mais cet ordre a été suspendu. (*Ind. de N.-Y.*)

Nous voyons par les journaux de New-York que cette affaire, dont on s'est trop exagéré l'importance est terminée. Le sherriff n'éprouve plus aucune résistance dans l'exercice de ses fonctions et les milices qui devaient partir de New-York ont reçu contre ordre.

ELVIRA JUANNA.

(Et moi, je fus aussi berger dans l'Arcadie!)

Officier sous les ordres de Zumalacarégui, et grièvement blessé dans la funeste journée qui enleva à Don Carlos son illustre général, je fus contraint par suite de ma défaite à m'arrêter dans un de ces couvents que le voyageur rencontre si fréquemment en Espagne.

C'était celui des moines de l'ordre de Saint Jean d'Alcantara.

Il est, parmi les nombreux batiments qui composent ce couvent, gouverné alors par un noble et digne vieillard, il est, dis-je, un ancien temple; les mains qui l'ont élevé, depuis longues années ne sont plus que poussière! Eloigné du bruit de la foule et du tracas de la vie, le corps de cet édifice est spacieux, sa structure est haute et son ensemble est plein de magnificence; un rang de piliers s'étend régulièrement dans son milieu et supporte la nef avec une digne simplicité; le jour qui passe à travers les fenêtres semble verser une sorte de clair obscur qui donne à la moindre chose un vénérable aspect, puis un profond silence joint à cette mélancolique apparence, et, l'un et l'autre augmentés par l'isolement du lieu, ajoutent grandement à la solemnité de cette mystérieuse enceinte.

Je venais d'y pénétrer et le saint effroi que m'inspirait la présence du Dieu qui l'habite, avait chassé de mon âme tout souvenir de notre monde léger; j'avançais rêveur et religieux sous les dalles retentissantes de l'église, quand tout à coup je vis se lever lentement le marbre d'une pierre sépulchrale: un spectre en sortit recouvert de son linceul, se tourna vers moi jeta un cri d'effroi, puis son lain rentra dans sa tombe sur laquelle se ferma la pierre sépulchrale avec un bruit monotone et sourd.

J'ai vu sur les champs de bataille mes frères d'armes agonisants, et mon âme est restée forte; les balles ont effleuré ma figure; bien des chevaux dans l'ardeur de la mêlée ont succombé sous moi, percés par les traits de l'ennemi, et la mort, cette dernière harmonie de la vie de l'homme, ne m'a jamais effrayé! Mais ce marbre qui se dressa devant mes yeux; mais cette voix du sépulchre qui retentit encore à mes oreilles ... cette apparition m'épouvantèrent! Mes membres se glacèrent, et j'écoutais comme si j'allais entendre les sons aigus de la trompette dernière venant réveiller les habitants de la tombe! .... Affreuses angoisses! La vie fut comme suspendue en moi; le sang ne circula plus dans mes veines, et je ne sais combien de temps dura cette paralysie morale....

Cependant je repris mes sens aux bourdonnements de la cloche qui appelait les moines à l'Eglise; c'était l'heure des pieux exercices. Ces religieux y entrèrent en foule mais silencieusement, prirent chacun place sur des stalles de bois brun incrustées d'anges et de petites figures symboliques au style de la renaissance, et entonnèrent un chœur d'hymnes à la Divinité.

Il y a dans la pratique du culte catholique Romain, une pompe et une magnificence si imposantes qu'il est difficile au plus indifférent de rester sans émotion en présence de ce rite solennel! Aussi mon âme brisée par le souvenir de l'apparition que je viens de décrire, s'épanouit-elle aux chants sonores de ces vieillards à cheveux blancs! Aussi les sons de l'orgue mélancolique tournèrent-ils mes idées vers Dieu! Aussi ma voix se mêla-t-elle aux cantiques qui s'envolaient au ciel!

Toute fois les mélodies cessèrent; les moines se retirèrent et furent se livrer, selon leur habitude journalière, à des travaux de mécanique ou d'horticulture. Moi aussi je quittai l'Eglise, mais les chants ne frappaient plus mes oreilles et ma pensée oisive se trouva face à face avec l'apparition fatale! .... Le reste de ma journée fut pénible; le soleil quitta notre monde au milieu de son auréole de nuage aux couleurs d'or et d'écarlate et ma lèvre ne sourit point à tous ses flots de poésie!

J'étais tourmenté par je ne sais quel pressentiment! L'angelus sonna.... L'angelus du soir est une heure bénite des jeunes filles de village; elles s'en vont dire au prieure la prière de la nuit et l'heureux villageois auquel une ame est douce, reçoit en secret le baiser d'amour! Qu'il fut triste l'angelus du 2 mai 1835! Ce fut un prélude de deuil, un glas funèbre au couvent des moines de St Jean d'Alcantara! Les cours silencieuses de cet asile solitaire retentirent de cris nombreux et variés; l'étonnement, la pitié, l'indignation de l'intolérance, tous ces sentimens divers trouvèrent un écho particulier dans le cœur des habitans du couvent qui couraient çà et là, implorant la vierge Marie et demandant la bénédiction du très haut!

Je crus d'abord le couvent assiégé par quelque bande de christinos; mais c'était une erreur. Le silence se rétablit; les moines rentrèrent dans l'Eglise, et je les y suivis, tout mon être était passé dans mes yeux, car il y avait là une scène à voir.

Spectacle horrible!

Un vieillard, tête nue et sans cheveux, était agenouillé sur les marches du maitre autel, il pleurait en longs gémissements et s'interrompait par intervalle pour embrasser le cadavre d'une femme dont la tête reposait sur ses genoux débiles.

Ce vieillard était Don Francisco D'Aguilar, grand d'Espagne, gouverneur du couvent de St. Jean D'Alcantara, le moine Francisco.

Le respect avait toujours environné cet homme; aussi, bien que la présence d'une femme en ce lieu sacré fut un odieux sacrilège, pas un des moines du couvent n'osait interrompre le silence dramatique de cette scène étrange; l'un d'eux pourtant se leva de sa stalle et dit d'une voix ferme. Moine Francisco, gouverneur du couvent des moines de saint Jean d'Alcantara, quelle est cette femme?

[illegible] trois fois consécutivement, et D'Aguilar ne répondit pas; sa tête chauve était baissée sur sa poitrine et ses yeux tendus en avant fixaient contre la femme morte, comme s'il était effrayé de se la voir ravir.

Les moines sortirent de l'Eglise et allèrent dans la chambre du conseil délibérer sur le parti à prendre dans une circonstance aussi extraordinaire.

Oh! vous qui lisez cette histoire, avez vous vu la montagne dont la cime couverte de neiges ne reçoit jamais les rayons du soleil, montagne qui semble planer sur la vallée qui git à ses pieds, comme le génie de la désolation!.... Avez-vous vu l'océan follement agité par l'esprit des tempêtes, qui passait sur lui comme sur les ailes du vent, et votre vaisseau battu par l'orage, vous a-t-il fait entrevoir la mort?—Avez vous jamais comparé les beaux jours du printemps et les jours funestes de l'été à la froidure et au néant de l'hiver; avez vous parcouru la solitude des forets sans feuilles?—Tout cela, si vous l'avez vu, fut un tableau bien sombre.... Mais qu'est ce que la tempête, la solitude et les glaces de l'hiver comparées à la solitude du cœur dont les affections se replient sur lui même sans trouver un objet sur lequel il puisse se reposer; du cœur qui après avoir senti les plus amères souffrances s'anéantir et la source des sympathies se tarir par le tourbillon des passions et le vide du désenchantement, a trouvé un lien auquel il s'est noué, un lien qui a ressuscité son ame desséchée, et qui voit de nouveau ce dernier lien rompu par un coup inattendu!.... Oh! c'est une torture atroce, et le langage des hommes ne peut exprimer une souffrance pareille, l'imagination ne peut peindre l'isolement d'un tel cœur!....

Don Francisco d'Aguilar avait tout perdu; il pleurait: je vins vers lui.... nous restâmes longtemps sans nous parler; mais enfin le vieillard me dit: "Jeune homme, aidez moi!" .... Je l'assistai, et nous portâmes la morte, enveloppée du linceul dont elle était revêtue vivante, dans la tombe d'où je l'avais vue sortir quelques heures auparavant .... c'était mon spectre du matin!—D'Aguilar la contempla avec sérénité dans sa couche dernière, l'embrassa, recouvrit sa face avec un des bouts du drap mortuaire, puis le marbre du sépulchre la déroba à nos yeux.

Nous nous promenâmes quelques instants sous les piliers du centre de l'église; la plupart des bougies allumées pour les exercices du soir, s'étaient éteintes; il n'y avait plus autour de nous qu'une lumière mourante, et l'obscurité donnait un caractère surnaturel au retentissement de nos pas qui se faisait seul entendre dans cette vaste étendue.

Don Francisco semblait plus calme; moi j'étais dans une visible agitation: aussi ce fut encore le vieillard qui rompit le silence et me dit: "Vous désirez sans doute avoir une explication de la scène qui vient d'avoir lieu, venez!"—Puis, sans attendre ma réponse il alla s'asseoir sur une des stalles du chœur, et du geste m'invita à prendre place à ses côtés.

"Je fus riche et puissant, dit-il; bien des fois j'ai parlé aux rois de la terre, et mon front ne s'est jamais humilié devant eux, et ma tête ne s'est jamais découverte en leur présence, car je suis grand d'Espagne.

"Le malheur n'épargne pas les grands!

Depuis vingt années j'ai quitté les menteuses magnificences du monde et je vivais heureux dans cette retraite solitaire, mais hélas! le bonheur n'est pas fait pour moi!

"C'était la septième heure d'une soirée d'automne en 1832; nous étions autour de l'âtre pétillant, je prenais plaisir à écouter dans les intervalles de silence la pluie qui n'avait cessé de tomber tout le jour.

"Alvar mon ancien domestique, et le moine alors en ce couvent m'aborda mystérieusement et me dit en me donnant une bague aux armes de ma famille qu'une femme désirait me parler et demandait impatiemment à me voir.

"Je reconnus cette bague et donnai ordre à Alvar de conduire la personne qui la lui avait remise dans un appartement secret que je lui indiquai.

"Cette dame était ma fille, monsieur! elle venait d'être abandonnée par un séducteur .... Il y avait vingt ans que moi aussi j'avais abandonné sa mère après l'avoir séduite!

"Oh! jeune homme! si vous saviez la joie que j'éprouvai en embrassant ma fille! ma fille que je pouvais aimer et presser sur mon cœur!.... Elle m'avait rendu à la vie, je la voyais tous les jours, elle habitait dans les caveaux et cet édifice, elle y a vécu deux ans!.... mais elle est morte aujourd'hui .... Elvira! Elvira!....

— Elvira! m'écriai-je en interrompant le père infortuné!

— Elvira! répéta-t-il, Elvira Juanna!....

— Grand Dieu! [illegible] son nom?

— Prenez ces flambeaux, jeune homme, prenez ces bougies et parcourons les souterrains qu'elle habitait, vous verrez sur toutes les pierres le nom du séducteur qu'elle aimait toujours, car elle le gravait sans cesse ce nom sur les pierres silencieuses.

Venez, ajouta-t-il, en prenant mon bras, je veux voir encore une fois les caractères que sa main a tracés.

Nous descendîmes, et je portai plutôt que je n'accompagnai le vieillard dont les forces étaient entièrement épuisées.

Voyez, s'écria-t-il, quand nous fûmes sur la dernière marche, lisez ce nom si funeste et si cher à ma fille.... puis le vieillard tomba mort, en murmurant "Albert de Montalban!"

Au même instant, j'entendis les moines entrer dans l'église; ils chantaient leurs hymnes sacrées pour obtenir de la clémence de Dieu, l'oubli du sacrilège commis par Don Francisco d'Aguilar, dans le couvent des moines de Saint Jean d'Alcantara.

Je me hâtai alors de déposer les restes du père d'Elvira Juanna dans une tombe ouverte que j'aperçus à mes côtés.... puis je m'enfuis en me glissant dans l'ombre, car, Albert de Montalban, c'était moi.

FELDEC ROSAY.

Monsieur l'Editeur,

Veuillez annoncer dans votre estimable journal que le COLONEL CHAS. CUVELLIER, cédant aux vœux exprimés publiquement par un grand nombre de ses concitoyens est candidat pour la Mairie à la prochaine élection.

24 déc—☞ VOX POPULI

Messieurs les Editeurs,

Ayez la bonté d'annoncer Mr. JOSEPH KENNEDY, comme candidat pour maire de la ville, à la prochaine élection, et il sera soutenu par

UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer qu'à la demande d'un grand nombre des citoyens des trois municipalités, M. WILLIAM FRERET, a consenti à se présenter comme candidat à la place de maire à la prochaine élection.

Messieurs les Editeurs,

Vous êtes prié d'annoncer dans votre estimable journal que LOUIS U. GAIENNIE, Esq. sera soutenu comme maire à la prochaine élection et qu'il obtiendra les votes des

1ère. 2de et 3me MUNICIPALITES.

COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHE.

NLLE-ORLEANS, 25 déc.

Le marché a présenté ces jours derniers un aspect peu animé, sans doute à cause de l'approche des fêtes de la Noel, et plus particulièrement à cause de l'interruption des communications avec les sections les plus importantes de l'intérieur. Le marché est aussi approvisionné de certaines produits de l'Ouest, quoique les arrivages n'aient pas été assez considérables pour en augmenter matériellement l'existence sur place.

COTON.—Arrivé depuis le 20 courant, 15605 balles Louisianes et Mississipi 1184 Tenessee et North Alabama, 497 Arkansas, en tout 17286 balles. Exporté dans le même espace de temps à Liverpool 10227, à Hull 872, au Havre 1914, à Marseilles 707, à Nantes 1074; à Gênes 970 à Trieste 1511; à New-York 424, à Boston 950, en tout 18649 balles ce qui diminue le stock de 491 balles, et le réduit à 135491 balles y compris celles à bord des navires qui n'étaient point expédiés le 24.

ETAT DU COTON.

1839.—1 Oct. En main		15821
Reçu les trois derniers jours 17286		
précédemment	279,962	297248
		313070
Exporté les trois der. jours	18649	
précédemment	158932	177581
En main		135491

Le calme qui régnait samedi sur le marché de coton au moment où nous avons cessé nos recherches, a été suivi le même jour de demandes très actives qui ont mis les détenteurs à même de vendre 7,000 balles à des prix qui montrent évidemment une hausse sur les prix courants. Le marché s'est ouvert lundi avec un égal degré d'animation, et les ventes se sont élevées à 6500 balles à des prix qui établissent une hausse de ¼ de cent sur toutes les descriptions, quoique cette hausse ait plus particulièrement porté sur les qualités mitoyennes et belles. Les opérations ne se sont pas élevées hier à plus de 3,000 balles sans que les prix aient éprouvé aucun changement matériel. Nous avons élevé nos cotes de 1/4 de cent et nous avons pu observer, que même à cette hausse les détenteurs vendent difficilement. Les ventes se sont élevées ces trois jours à 17,000 balles, dont nous donnons les détails suivants: *Louisiane et Mississipi* 89 à 9 cents; 22 à 8; 129 à 8¼; 20 à 8; 233 à 9¼, 20 à 7 à; 23 à 8; 100 à 10¾, 377 à 8⅝; 1,300 à 8 75 à 8¼; 516 à 8; 1,200 à — 536 à 8; 112 à 8¼; 26 à 8¾; 190 à 8; 113 à 9½; 60 à 8, 152 à 8, 35 à 9; 14 à 6, 1200 à 8; 1,100 à —, 850 à 7⅞, 116 à 8 98 à 7½; 70 à 9½; 99 à 8⅝; 40 à 7⅞, 57 à 8¼, 27 à 9⅛; 150 à 9; 180 à 8⅜; 105 à 10⅞, 600 à 7⅜—372 à 8 576 à 8¾, 429 à 8¼; 355 à 8½, 85 à 8⅜, 401 à 8, et 52 coton choisi des districts de l'ouest à 10.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Ordinaire	6¼ à 7	Louisiane et Missisipi.
Mitoyen	8 à 8½	
Beau	9 à 9½	
Bon beau	10 à 10½	
Bon et fin	11½ à —	

TABAC.—Notre marché de tabac est toujours dans le même état de calme, et les prix continuent à pencher vers la baisse. Nous cotons la 1re qualité de 9 à 10; 2nde do. de 7 à 8, et 3e do. croisé de 4 1-2 à 6. Une seule vente de 9 boucauts à 5, 7 et 9c, suivant les qualités, s'est faite depuis samedi. Arrivé depuis le 20, 22 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1839.—1 Oct. En main	bts.	962
Reçu les trois derniers jours	22	
précédemment	182	204
		1166
Exporté les trois der. jours	0	
précédemment	577	577
En main		589

SUCRE.—Les demandes ont été très peu animées, et de fortes quantités sont accumulées sur la levée. La plupart des opérations se sont faites de 4 à 4 3-4 cents; mais de bonnes parties de choix obtiennent nos plus hauts prix. Nous continuons à côter de 4 à 5 1-2c, en fesant observer qu'aucune vente ne s'était faite au-dessus de 5 1-4, le marché a une tendance à la baisse.

Nous ne connaissons aucune vente sur plantation. Il ne s'est rien fait en Havane, et les prix n'ont pas varié.

MELASSE—L'approvisionnement sur la Levée est plus considérable que nous ne l'avions encore annoncé cette saison, mais faute de demandes un peu fortes, les prix ont de nouveau baissé, nous côtons aujourd'hui de 24 à 26 cents le gallon et nous apprenons que quelques parties ont été offertes à moins. Nous ne connaissons aucune vente sur plantation.

FARINE—2,000 barils ont été reçus depuis samedi; les demandes sont limitées à la consommation de la ville et des environs. Nous continuons à coter $6 50 pour les qualités superfines. Les ventes limitées auxquelles le marché est réduit ayant été faites à ce prix, quoique nous pensions qu'il ne pourrait être obtenu pour une partie considérable.

Nous avons entendu parler d'une vente de 750 barils, dont les prix ont été tenus secrets.

RIZ—400 barriques ont été reçues de Charleston, nous côtons aujourd'hui de $4 62 à 4 75 les 100 livres, et à cette baisse les demandes sont très actives.

SAIN-DOUX—2000 barillets, en grande partie de saindoux nouveau, ont été reçus ces derniers jours; mais les prix n'ont éprouvé aucun changement. Nous continuons à côter de 9½ à 11 cents pour des parties pour la consommation, auxquelles se bornent les opérations. Il n'y aucune demande pour l'exportation.

TOILES ET CORDES D'EMBALLAGE—Il continue à y avoir de bonnes demandes pour les toiles seules, et les cordes et les toiles ensemble, à 30 et à 9 cents.

CAFE—L'approvisionnement de café Havane a considérablement augmenté ces derniers jours; et cependant il y a de bonnes demandes pour cet article à 11½ et 12 cents. Le Rio s'écoule à nos derniers prix, 11¾ cents, mais il y a peu de demandes.

CHAUX—Le stock a été augmenté de 3,000 barriques arrivées ces derniers jours. Les ventes se sont faites à une nouvelle baisse. Nous cotons aujourd'hui de $1 à $1 12½ la barrique.

WHISKEY—On a peu reçu de whiskey depuis samedi, et de bonnes demandes qui ont eu lieu, ont mis à même les détenteurs d'obtenir une hausse pour de petites parties. Nous côtons aujourd'hui de 3 à 5 cents le gallon pour celui de Cincinnati rectifié.

PORC—Les demandes n'ont pas augmenté et le nouveau porc qui arrive est soumis à une nouvelle baisse. 1600 Barils ont été reçus depuis notre dernier rapport; ainsi qu'une partie de 60,000 livres de porc en masse qui a été vendue à 5 3/4 cents. Nous côtons aujourd'hui le mess à $14, et 14 1/2; le M. O. à $13; le prime à 11, le P. O. à 10, et le porc en masse de 5 1/2 à 6 cents.

CHANGE—Nous n'avons aucun changement à signaler pour le change. Les traites sterling et les mandats sur New-York sont bien demandées mais celles sur Paris le sont au contraire fort peu.

CHANGE.

Sterling	£	$4 86 à 4 91 p. c. prime
Francs		5 20 à 5 22½
New York, 60 jours de vue		pair à 1 p. c. prime
Do (à 20 jours)		1 à 1½
Do (5 à 15 jours)		3 à p. c. prime.
Boston, (20 à 60 jours		½ prime à pair
Philadelphie, do		½ pair à prime

FRET—Depuis notre dernier rapport, six ou sept navires ont été engagés pour Liverpool à ¾d. au pour le Havre à 1 1/2cts, et un brick pour Gênes à 1 7/8ct. Il n'y a en somme aucun changement quant aux prix, mais nous ferons observer que les capitaines ont généralement accepté difficilement ces prix et quelques uns ont même des prétentions plus élevées. Il ne s'est fait en fret pour le cabotage, mais nous levons nos côtes pour le coton, pour New-York.

FRET.

Coton, liv. pour	Liverpool	¾d.	à —
" "	Havre	1½c.	à —
" "	New-York	1	à —
" "	Boston	—	à 1
Tabac, par bouc. à	Cowes, &c.	— —	à —
"	Londres, (dir)	— —	à —
"	New York	— —	à —
"	Boston	— —	à —
"	Philadelphie	— —	à —
Sucre et melasse de la côte, bcd.		5 00	à 6 00
De la ville		3 50	à 4
Farine		50	à 75
Plomb [par tonneau]		2 00	à 3
Porc [par baril]		75	à 87½

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Emily, Mead, New York, A Cohen
" St Leon, Woscott, Liverpool, S et J P Whitney
" Renwn, Gray, do. do
Brig Octavia, Mayberry, Havane, J B Bailey
" Orizonte, Mahivick, Trieste, G Vozelsang et co
" Merchant, Padany, Havane, R Groning et co
" Joseph, Pike, Deadman's Bay Fa. D Goldsmith
Steamer Clarksville, Irwin, Nashville, Yeatman et co

ARRIVES.

Steamer Tuskina, Gilland, du Williken's Bend—chargement de coton.
Steamer Vicksburg, Brendhand, de Vicksburg—chargement du coton.
Steamer Houma, Claiborne, des Natchitoches—chargement assorti.
Steamer Teche, Chauvin, des Natchitoches—chargement coton, etc.

☞ ETRENNES DU JOUR DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN— Ceux qui désirent acheter des objets d'étrennes feront bien de saisir l'occasion et venir examiner le superbe assortiment de montres, bijoux, boites à ouvrage, boites à toilette, boites à musique, objets plaqués, etc, qui se trouvent au magasin de MM. Beard & Kendig, no 58, rue de la Commune. Ces objets seront vendus à l'aimable à bas prix.

AVIS—Nous appelons l'attention du public sur la vente des *Bancs* de l'Eglise Presbytérienne, vis à vis la place Lafayette, sous la direction du Rev. Breckinridge. Cette vente aura lieu jeudi 26 courant à 10 heures du matin.
25 d—t BEARD & KENDIG.

☞ Le brick THOOSA, capitaine Powers de la Havane, est en déchargement au pied de la rue St. Louis. Les consignataires sont requis de venir prendre leurs marchandises.
25 déc WOOD & SIMMONS, 80 Magasins

☞ Le navire français Majestueux de Bordeaux est maintenant en déchargement en face l'hôtel de la Monnaie; les consignataires sont priés de prendre leur permis et de venir recevoir leur marchandises sur la levée. 25 d—3

☞ Le steamer VELOCIPEDE, capitaine Wright pour Natchitoches, [illegible] aujourd'hui, Mardi, à 4 heures. Pour fret et passage, s'adresser à J. H. HALL & A. BEIN. 24 d

☞ POUR BALTIMORE—Le brick CAUCASIAN, capitaine Vose, partira ce soir et peut prendre cinq passagers. S'adresser à
24 dec G. BEDFORD & BECK, 24 Douane

☞ Le brick CHAPMAN, capt. Thompson, venant de Charleston, est en déchargement entre les deux marchés. Les consignataires sont priés de faire retirer leurs marchandises.
23 déc J. A. BARELLI & Co, 61, Commune.

☞ Le navire SEAMAN, capitaine Nickerson, est en déchargement, au bas de la rue Suzette, dans la seconde municipalité. Les consignataires sont priés de prendre leurs permis et de venir recevoir leurs marchandises sur la levée.
23 d G. BEDFORD & BECK, 24 D[ouane]

JE soussigné, H[illegible] Cantrelle, [illegible] certifie [illegible] Lucien Hermann, Notaire Public, [illegible] au tirage de la Grande Loterie des Propriétés [illegible] Messrs. Schmidt et Hamilton [illegible] recteurs, [illegible] dépôt de chacun des numéros [illegible] dite roue, et que les dits numéros [illegible] déposés, ont été préalablement exposés aux regards du public.
Numéros déposés, jusqu'à ce jour 27 30.
Nouvelle Orléans, 21 décembre, 1839.
25 déc (Signé) H. CANTRELLE,

JE soussigné, LUCIEN HERMANN, Notaire Public, certifie par les présentes que Mr. Hermogène Cantrelle a été nommé par moi, pour assister comme témoin au dépôt des numéros dans la roue qui doit servir au tirage de la Grande Loterie de Propriétés [illegible] Messrs. Schmidt et Hamilton [illegible] la dite roue et [illegible] pour la [illegible] tirage de la dite roue.
Nouvelle Orléans, 21 décembre 1839.
25 déc LUCIEN HERMANN, N. Pub.

Les Institutions suivantes, savoir:
LA BANQUE DES CITOYENS,
LA BANQUE DE L'UNION,
LA BANQUE DU CANAL.

RECEVRONT des dépôts spéciaux de la somme de cent piastres ou plus, lesquels dépôts doivent rester au crédit du déposant; qui recevra des banques sus-nommées un certificat sur lequel les soussignés délivreront des billets de la Grande Loterie des biens-fonds.
☞ L'Arcade de Banks, L'Hôtel de Bishop, &c. &c.
SCHMIDT & HAMILTON.
Sous le Verandah opposé à la Librairie de Mme E. Johns & Co. 11 dec—1s

NI le soussigné ni le capitaine du navire français Majestueux, de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire. C. ROYER & LABATUT,
25 dec—3 175, Royale.

AVIS—Le docteur DARET a transporté son domicile rue Bourbon no. 238, entre Ste. Anne et Dumaine. 25 d—6

UN jeune homme, parfaitement instruit, sachant le français, l'espagnol, l'italien, le grec, le latin, les mathématiques, l'histoire, la géographie et les éléments de l'histoire naturelle, désire faire une éducation particulière, être précepteur dans une bonne famille. Il fournira des garanties suffisantes sur son instruction et sa moralité; il est religieux et philosophe, [illegible] S'adresser au bureau du journal.
25 déc—lerj. 10 et 15j.

BAJOLIERE & MACARTY ont transporté leur magasin vis à vis d'où ils tenaient autrefois; ils ont en mains un bel assortiment de marchandises convenables pour la saison, qu'ils offrent à vendre à des prix très réduits en gros et en détail. 25d—6

RECOMPENSE DE $3,000.
BANQUE DES NEGOCIANS.
Nlle. Orléans 24 décembre 1839.

UNE récompense de $3,000 est offerte pour l'appréhension du voleur qui a enlevé $22,000 dans cette banque, vers le 1er. octobre dernier. La moitié sera payée sur la preuve du vol et l'autre moitié pour le recouvrement de la somme volée, ou dans la proportion. La somme consiste en $20,000 en billets de $100, de $1000 en billets de $10 et de $1000 en billets de $5 de cette banque.—Par ordre,
25 d—14 J. MINTURN, Président.

BANQUE DES AMELIORATIONS.
Nlle Orléans, le 24 décembre 1839.

LES porteurs des certificats d'actions ci après de cette Banque ayant transféré leurs actions et ayant négligé de rapporter les certificats qui leur avaient été délivrés—Avis est par le présent donné que les certificats dont la désignation suit, sont égarés ou perdus et que l'annulation en est demandée à la Banque.

Nos. 12	délivré à T. Bertrand pour	6 actions
170	do. à T. W. Collins	10 actions
74	do. à DePouilly & Forstall	6 actions
15	do. à A. Grailhe	24 actions
76	do. à A. Grailhe	12 actions
77	do. à A. Grailhe	10 actions
31	do. à Gendron	3 actions
79	do. à F. Gillet & [illegible]	30 actions
104	do. à G. Legardeur	6 actions
131	do. à O. Leblanc	3 actions
155	do. à B. Rodriguez	10 actions
10	do. à Slocomb & co.	50 actions
173	do. à A. Salaün	10 actions
43	do. à P. Vidal	164 actions

25 dec—16

AVIS AU PUBLIC.—Le soussigné s'étant rendu adjudicataire de la ferme de la Halle aux légumes, fait savoir aux habitants [illegible] que les personnes qui ont des places louées au marché, [illegible] le commencement de l'année 1840, pour [illegible] les renouveler [illegible].
SALVADOR VIOSCA.
25d—3 encoignure des rues Levée et Maine.

SALON POUR LA COUPE DES CHEVEUX.
LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France un assortiment complet de savons, pommades, huiles, essences, [illegible] couleur, cannes et parapluies; dont ils ont fait l'ouverture en leur magasin, rue de Chartres, No. 119, entre St-Louis et Toulouse.
25 dec—2 CASIMIR & LAHON.

AVIS—Le propriétaire d'un café, situé rue des Magasins, encoignure Julie, au No. 210, avec une grocerie y adjointe, et un billard, se propose de disposer de son établissement, étant dans l'intention de partir pour l'Europe, pour affaires personnelles et urgentes.
L'établissement comprend une cuisine, plusieurs chambres et toutes les commodités désirables. Il sera vendu le 28 du présent mois. La préférence sera donnée à celui qui s'adressera le premier au dit propriétaire. 25d—3

ANIMAUX EPAVES—Entrés à l'écurie située rue de l'hôpital, entre la rues Royale et Bourbon, une mule et un cheval; la mule est noire et n'a pas d'étampe; le cheval est de couleur brune, longue queue, trois pieds et jambe blanche jusqu'au jarret, et la face blanche. Si ces animaux ne sont pas réclamés d'ici à Samedi 4 janvier prochain, ils seront vendus le dit jour par Mr. P. A. Guillotte encanteur, aux lieux et heure accoutumés. 25d

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans. Présent, l'honorable Charles Maurian, juge—No. 11,930—Jos. St. Cyr vs. ses créanciers.—Il a été ordonné par la cour que les créanciers de l'insolvable s'assemblent dans l'étude de Chs. Boudousquié, not. lundi le 27 janvier prochain 1840, pour y fixer les conditions de la vente des propriétés abandonnées par le pétitionnaire dans cette affaire.—Par ordre de la cour—Bureau du greffier, 15 décembre 1839. ARMAND PITOT,
25d—25,10,27j Greffier.

John Wilcox vs. ses créanciers—[No. 17,603]
ETAT DE LA LOUISIANE—Mercredi le 18me jour de décembre 1839—Présent l'honorable A. M. Buchanan, Juge—Sur motion de Mr. Alfred Hennen, syndic des créanciers de l'insolvable dans cette affaire, et sur l'enregistrement du tableau de distribution, il est ordonné par la Cour que les créanciers du dit insolvable et toutes autres personnes intéressées, déduiront les raisons, s'ils en ont, dans dix jours, à partir de la présente publication de cet avis, pour lesquelles le dit tableau ne serait pas confirmé et homologué, et les fonds distribués conformément au compte présent.
Extrait des Minutes.
25d, 27, 30déc G. W. LEWIS, d.p. greffier

BEURRE et fromage—50 fréquins beurre de Goshen, 20 barriques fromage; 30 do en pain à vendre par DAVIS & HOBAART,
25 dec 18, Douane.

COURSE DE L'ECLIPSE. CLUB DES JOCKEYS DE LA NLLE. ORLEANS.

Assemblée de Noël.
REUNION D'AUTOMNE.

Premier jour—La course aura lieu à 1 heure: Juges—Dr. D. C. Kerr, John Slidel, H. G. Cammack, Cuthbert Bullitt Esq.

MERCREDI, 25 décembre 1839.

PREMIERE COURSE. Swepstakes pour les jeunes et poulins de deux ans; course d'un mille; souscription $500, dédit $300.—Six souscripteurs.

SECONDE COURSE—Coupe de la Nelle-Orléans, évaluée à $600—Course deux milles.

Le gagnant aura le choix de prendre la coupe ou l'argent, chevaux de 4 ans ou au-dessus, portant 100 liv, au-dessous de cet âge, ils devront porter le poids approprié.

1o.—Le Col. H. R. Long entre la jument *Mary Jones* 6 ans. de imp. Barefoot par Eclipse—Habillement vert et blanc.

2o.—Le Col. A. L. Bingaman entre le cheval gris *Sir Harras*, 5 ans, de Trumpetor par Orphelia de Medley—Jaune et rouge.

3o—Y. N. Oliver entre la jument *Clorrina*, 7 ans, d'Industry par Ray Richmond—Rouge et bleu.

4o—John Beasley entre le cheval bai *Billy Townes*, 5 ans, de Flyde par Virginian—Bleu et blanc.

Y. N. OLIVER,
25 dec Propriétaire.

SECOND JOUR.
Bourse du club des Jockeys, $1,000; course de trois milles. Si trois chevaux ou plus sont entrés le second recevra $200; s'il n'y en a que deux, le vainqueur recevra $800.

TROISIEME JOUR.
Bourse des propriétaires, $700, course de deux milles.

QUATRIEME JOUR.
Course du club des Jockeys, $2,000; course de quatre milles; s'il y a plus de deux chevaux qui courent, le second recevra $500, s'il n'y en a que 2, le vainqueur recevra $1,500.

CINQUIEME JOUR.
Bourse des propriétaires, $500; course, Les trois meilleures sur cinq.

Y. N. OLIVER,
21 déc—6 Propriétaire.

BETAIL A VENDRE.

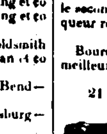

Un certain nombre de Vaches laitières, de superbe apparence, Aussi quelques jeunes taureaux et génisses.
20 Forts Mulets du Kentucky.
S'adresser No. 419 Tchoupitoulas. 25 déc—4

CONSERVES alimentaires de J. Colin—En débarquement du navire Zampa de Nantes:
Sardines à l'huile,
Champignons au naturel,
Petits pois en boites et demi-boites,
Oseille en boites,
Cerises à l'eau de vie, à vendre à des prix modérés par
25d J. MATERRE & co, 8 St-Louis.

EN déchargement du navire Petite Suzanne et Majestueux de Bordeaux et à vendre par les soussignés:
450 barriques vin rouge diverse qualité, 225 demi barrique vin blanc do, 1200 caisses vin rouge do, 150 caisses liqueurs do, 150 caisses fruits à l'eau de vie, 50 caisses absinthe Suisse, 800 paniers anisette do, 450,000 bouchons de
CHS. ROYER & V. LABATUT,
25 d 175, Royal.

ETRENNES DE LA NOEL.
RECEMMENT reçu de Londres un assortiment de beaux livres pour étrennes, superbement reliés, avec gravures &c. très propres pour étrennes à vendre par DAVID FELT & Co,
25 dec N. Y. Stationer's Hall, 24 Chartres

Tirage Officiel de la grande loterie d'Etat, Classe 74.
84 3 33 13 35 71 7 76 57 61 46 1 78 18 31
GROS LOT DE 9,000
☞ BILLETS SEULEMENT $2 50 [illegible]
CLASSE No 113
GRANDE LOTERIE DE L'ETAT.
☞ Autorisée par la Législature de l'Etat [illegible]
Devant être tirée Mercredi 25 Déc. 1839, à 6 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune
S. DAVIS & Co., Directeurs.
75 numéros—12 sortant.
PROGRAMME

1	Lot de	9,000	9,000
1	"	2,500	2,500
1	"	1,500	1,500
1	"	1,200	1,200
3	"	1,000	3,000
3	"	600	1,800
3	"	500	1,500
27,814			$119,868

Billets entiers $2 50 Demi $1 25 Quart 62 et
Paquets de 25 billets pour $62 50 garantis devoir tirer au moins $[illegible]
Paquets de 25 demi billets pour $31 25 garantis devoir tirer au moins $15 00.
Paquets de 25 quarts de billets pour $15 63, garantis devoir tirer au moins $7 50
Pour paquets ou simple billets, s'adresser au bureau des Directeurs, No. 16, rue de Chartres et au coin St-Louis et Chartres. 25 déc

77 4 29 76 72 28 21 82 23 50 41 57 33 43
Sont les numéros sortis dans la Loterie de l'Union Classe No 2
Prix capital — $12,000
LOTERIE DE L'UNION DE LA LOUISIANE
Autorisé par plusieurs actes de la Législature, approuvé le 16 février, le 9 et 14 mars 1827
Classe extra No. 1
Sera tiré à l'Arcade de Banks rue des Magasins, le Jeudi 26 décembre, 1839 à 6 heures P. M.
J. K. MEAD Directeur.
81 numéros—Ballots 13 sortant
PROGRAMME

1	Lot de	$12,000	$12,000
1	"	4,000	4,000
1	"	2,148	2,148
1	"	2,000	2,000
1	"	1,300	1,300
1	"	1,200	1,200
10	"	1,000	10,000
10	"	400	4,000
20	"	200	4,000
20	"	150	3,000
20	"	120	2,400
200	"	80	16,000
35,201 Lots, Montant à			$19[illegible]970

Billets seulement $3—Demi $1 50, Quart 75 cts.
S'adresser au bureau du directeur, encoignure Magasins et Commune, et au no. 8 Arcade Banks. 25d

LIQUEUR, vin, huile d'olive, etc., 50 caisses liqueurs superfine, distillation à la vapeur, 200 caisses, vin de Bourgogne, vin du Rhin, vin de Medoc, 250 paniers huile, d'olive, à vendre par
25d S. LATAPIE, 70 Vieille Levée

DEPOT de voitures, rue Royale No. 46 et 48—A. Beach & Co invitent l'attention du public à leur splendide assortiment de voitures, cabriolets, barouches, &c qu'ils vendent à bas prix pour comptant ou de bon paiement 25 dec

MARCHANDISES POUR PLANTATION—Brodequins cousus et chevillés, bottes, chapeaux de laine, blancs et noirs; cotons de Lowell Nos 1, 2 et 3, de 7/8 et 4/4 mouchoirs, tabac, savon
25d FROST & Co, 8 Douane.

MARCHANDISES pour le marché Mexicain—Cires, Phulias, Bretagnes, Bas de soie, Indiennes, HAGEDORN & CRAMER,
25 déc 50, rue Bienville.

MARCHANDISES D'HIVER—Tissus de laine et de coton, en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
25 dec 50, rue Bienville.

DAMEJEANNES—de 1 à 2 gallons, en débarquement du Tuscany.
HAGEDORN & CRAMMER,
25 dec 50, Bienville.

CIGARRES—30,000 regalias, en débarquement du brick Thoosa, à vendre par WOOD & SIMMONS,
25 dec 60, Magasins.

RIZ—30 tierçons en débarquement du brick Chapman, à vendre par WOOD & SIMMONS,
25 déc 80, Magasins.

CURB STONE—3,500 pieds, assortis, en débarquement du brick Energy, à vendre par
25 dec WOOD & SIMMONS, 80, Magasins

BOGUEYS—Quelques jolis Pogueys, avec ou sans dessus, A. BEACH & Co.
25d 48 et 48 Royale.

BOIS de Charpente—27,636 pieds, planches de pin, 31,114 do rabot, 26,381 do bonnes planches J H ASHBRIDGE 25d

CHAUX de Thomaston—500 barriques cargaison du Spartan G. BEDFORD & BECK,
25d 24, Douane.

JAMBONS de Westphalie, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville.

BAS de soie, de coton, du anglais, à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
25 dec 50, Bienville

CAFE—150 sacs, en débarquement du brick Thoosa, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins

SEL—800 boisseaux, cargaison du navire Tiger à vendre à bord.
25d G. BEDFORD & BECK, 24 Douane

LARD de Cincinnati [illegible] à vendre par J. LANDIS & Co,
25 dec 11, Poydras.

PORC mess et [illegible] à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 11, Poydras

SACS en pitre—25,000 sacs de toile [illegible] à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
25 dec

SAVON et chandelles—600 boites, savon no 1 de [illegible] 70 boites de chandelles à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 25d

BROQUINS pour nègres 500 caisses brodequins [illegible] à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.

HABILLEMENS—120 caisses habillements pour la saison, à vendre par
25 dec ISAAC BRIDGE & Co.

POISSON—61 barils Harengs 30 do aloses, 170 do poisson sec, J H ASHBRIDGE 25d.

CAFE—50 sacs café vert de la Havane, à vendre par
25d JOS. LANDIS & Co 14 Poydras.

HARRICOTS—10 barils à vendre par
25d JOSEPH LANDIS & Co. 14 Poydras.

TRAITES sur New York à vendre par
25d ANDREWS & BRO, 50 Camp.

HARENGS—100 barils à vendre par
24d VENNARD & GODDARD, 36 Camp

MELASSE—150 boites, sur la Levée
25d VENNARD & GODDARD, 36 Camp

CUIRS à harnais et à semelles à vendre par
25d J. MATERRE & co.

BLANCS DE BALEINE—400 boites à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 25d

RAZOIRS de Barbiers constamment en main, à vendre par POLLARD & GREEN,
24 dec 29, Chartres

CAFE—nouvelle récolte de Rio à vendre par WM. PREHN;
21 déc 56, rue de la Douane,

HUILE—100 barils huile de baleine raffinée, à vendre pour c'ore un compte, par
21d N D CHAMBERLIN, 40, Gravier.

RAISINS en boites, quart et demi boites, à vendre par N D CHAMBERLIN,
24 dec 40, Gravier.

MAQUEREAUX—150 barils maquereaux no. 3, à vendre par DAVIS & HOBART,
24 dec 18, Douane.

BALLANCES patentées—Un assortiment, à vendre par DAVIS & HOBART,
24 dec 18, Douane.

FARINE—209 barils farine en débarquement du steamer Amazone, à vendre par
24 dec WILLIAMS S BROWN, 26, Gravier

FROMAGE—10 barriques fromage de Goshen 300 boites do en pains, à vendre par
21d DAVIS & HOBART, 19, Douane.

LINGE FAIT—Reçu par l'Oconee 8 caisses de linge fait, habits, &c. qualité supérieure.
24 dec A. L. LEVY, 44, Conti,

SAVON—350 boites Savon jaune et brun, à vendre par N D CHAMBERLIN,

ASSOCIATION CHARITABLE DES POMPIERS DE LA N. ORLEANS.
L'ASSEMBLEE annuelle des Directeurs de cette institution aura lieu dans la salle de la pompe Mississipi no. 2, [illegible] 29 du courant, à 6 heures du soir.
Les officiers des différentes compagnies de pompiers appartenant à cette institution sont priés de [illegible] par les compagnies, [illegible] le premier de Janvier prochain.
On [illegible] sur la [illegible] au second article de la constitution.
L'assemblée de la nouvelle direction, pour l'élection des officiers, devant servir pendant l'année suivante, aura lieu le soir du 6 janvier.
24d—4 R. CASEY, Secrétaire.

UN père de famille, pouvant fournir toute espèce de recommandation et parlant le Français, l'Anglais et l'Allemand, désire un emploi comme commis dans une maison de commerce. S'adresser à
21d—2 FRERET FRERES.

AVIS—Madame Veuve LORRE a l'honneur de prévenir ses amis et connaissances qu'elle a pris la belle maison en briques, no 97 rue Julie, près de la rue du Camp et qu'elle est prête à y recevoir quelques pensionnaires.
Une dame et son mari pourraient avoir un joli appartement, avec la pension. 21d—6

GROCERIE A VENDRE—A l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Nuns, telle qu'elle se comporte, ayant de bonnes et nombreuses pratiques, et bien fournie de marchandises. 24 déc—2

VOLE—Dans la nuit du 15 ou dans la matinée du 16 octobre 1837, dans le bureau des soussignés, un billet protesté, souscrit par N Rilbeux, à l'ordre de L. Ferrand fils, et endossé par lui, portant hypothèque, daté du 30 juillet 1836, payable un an après date, pour la somme de $1820. Le présent avis a pour objet de prévenir le public que ledit billet a été payé aux soussignés par l'endosseur, L. Ferrand fils.
21 déc—3 JOHN A. MERLE & Co.

PERDU—Vers le 14 ou 15 courant, un porte-feuille contenant deux billets promissoires; un billet tiré par Mr. Rosselin en faveur de Mr. Bernard Sassus, payable à 4 ou 5 mois pour la somme de cent-cinquante piastres; l'autre billet tiré par Victor Gounly en faveur de Mr. Pierre Carrère ou ordre, endossé par ce dernier et transmis à Mr. Bernard Sassus, payable le 23 ou 24 courant, pour la somme de cinquante piastres. Celui qui aurait trouvé ce portefeuille est prié de le remettre au bureau de l'Abeille.
Le paiement de ces billets en ayant été arrêté, le public est prévenu de ne point les recevoir ou les négocier.
24 déc—3 B. SASSUS.

AVIS AUX EMIGRANS DU TEXAS.
LE soussigné de retour du Texas, où il a fait un séjour de plusieurs années, annonce aux expéditeurs et émigrans qu'il peut leur donner tous les renseignements nécessaires.
Il se charge d'expédier dans toutes les parties de la République les lettres qui lui seront adressées affranchies. J. BRENT CLARK, agent,
24 déc 40, rue de Chartres.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du Majestueux, de Bordeaux:
150 barriques Vin rouge St. Julien;
50 demi barriques Vin blanc Barsac;
50 demi barriques Vinaigre blanc;
200 caisses Vin rouge Léoville;
150 do Vin blanc Eyquem;
150 do Cerises.
POUGET FILS,
24d-3 Rue Royale 147, entre Toulouse et St. Louis

LES soussignés ont en magasin et offrent en vente les articles suivans—15 tonneaux fer anglais en barre; 50 paquets à cercles; 50 do. do. cercles, 100 caisses cuivre en feuilles assorti; 20 do. do. pour chaudronniers; 150 boites ferblanc; 20 saumons étain, 4 balles couvertures anglaises communes; 50 paniers terrerie; 23 paquets verres à vin et autres; 100 barriques brown stout de Londres, 15 do. vieux Madère do do; 2 caisses tapis huilés; 2 balles tapisserie; 9 barriques peintures anglaises, bonne qualité.
24 déc S. HEATH & Co. 95, Camp.

ETRENNES—Reçu, un bel assortiment de marchandises de fantaisie, telles que boîtes en argent boîtes à ouvrage, en écaille, bois de rose, &c. étuis, cartes de visite, porte-feuilles, boîtes à musique, à parfums, cassolettes à vendre par HYDE & GOODRICH,
24 déc 15, rue de Chartres.

MONTRES—Reçu de M. J. Tobias & Co un bel assortiment échappement à la Duplex, dont argent, do de Lepine, garnitures, épingles, mosaïques, chaînes d'or, cachets. HYDE & GOODRICH,
21 déc 15 Chartres.

TOILE CIREE—31 balles de toiles diverses dimensions, en débarquement du navire Tamerand de Liverpool, à vendre soit la totalité ensemble soit un ballot séparé.
24d W. PREHN 15 Douane

CAFE—Havane [illegible] et la nouvelle récolte, en débarquement du [illegible] à vendre par SCHMIDT WERNER & Co.
21 déc 22 Bienville.

ARGENT D'ALLEMAGNE [illegible] POLLARD & GREEN, 29, Chartres.

PERON [illegible] à vendre par POLLARD & GREEN.
21 déc 29, Chartres

PORTER [illegible] Barclay Perkins & Co de Londres [illegible] W. PREHN. 15 Douane.

TOILES D'IRLANDE [illegible] à vendre par
21 déc W. PREHN, 15, Douane.

263 BARILS MELASSE à vendre sur la levée en lots convenables aux acheteurs par
21 d. B. KRUGER 9 St Louis

THE poudre à canon et impérial, à vendre par N D CHAMBERLIN,
24 dec 40, Gravier.

CAFE—81 sacs café, Havane, nouvelle récolte, en débarquement du Natchez.
24d ABRAHAM TRIER, 34 Gravier

A VENDRE—Le cargaison d'un magasin de chapeaux, bottes et souliers. S'adresser à
24d WILLIAMS S. BROWN, 26 Gravier.

GENIEVRE DE HOLLANDE—20 pipes ayant droit au drawback
24d ED. SPRAGUE 22 Douane

CAFE—1000 sacs café Havane, nouvelle récolte, à vendre par
24d J. B. FIELD, 73 Bienville

HARENGS—100 barils salés,
24d ED. SPRAGUE, 22 Douane.

SAVON—100 caisses à vendre par
24d ED. SPRAGUE, 22 Douane

CARTONNAGE—300 rames [illegible] prix
24d ED. SPRAGUE, 22 Douane

FROMAGE DE GOSHEN—10 barils à vendre par J. B. FIELD, 73 Bienville.

CAFE—500 sacs Havane, fin vert, nouvelle récolte R. GRONING & co.

RIZ—25 tierçons reçus de Savannah, à vendre par
24d STETSON & AVERY, 60 Gravier.

AMIDON—100 boites, à vendre par
24 dec N. D. CHAMBERLIN, 40, Gravier.

BUCHERONS—Le soussigné a besoin de bûcherons pour sa plantation. W. E. & R. R. MURPHY,
23 dec 130, Vieux-Bassin.

GROCERIES—600 boîtes fromage, 9 caisses sardines, 45 caisses vin Champagne, 10 do Hock, mouchoirs, à vendre par WOOD & SIMMONS,
23 dec 80, rue des Magasins.

RIZ—125 tierçons de premier choix, à vendre par J. A. BARELLI & CO,
23 déc 61, rue de la Commune.

CAFE RIO—Café nouvelle récolte, en débarquement, à vendre par GEO. GREEN & BRO,
23 déc 26 Camp.

ESPECES—2,090 piastres, à vendre par VENNARD & GODDARD,
23 dec 36 Camp.

VIN D'OPORTO—50 caisses vin vieux d'Oporto, à vendre par KIDDER & HEAD,
23 dec 99, Camp.

POISSON—20 barils poisson salé, pour plantations, à vendre par
23 déc KIDDER & HEAD.

SEL—Gros et fin, de Liverpool, en lots convenables aux acheteurs, à vendre par
23 dec ALEX PARK, 91, Commune

SEL des Iles Turques, en sacs de 2 boisseaux, à vendre par ALEX. PARK,
23 déc 91, Commune.

RUM—50 barils rum en magasin et à vendre par GEO. BEDFORD & BECK,
23 24, Douane

WHISKEY—50 barils, rectifié de Baltimore à vendre par G BEDFORD & BECK,
23 dec 24, Douane.

CHAUX—1200 barils chaux de Thomaston à vendre par G. BEDFORD & BECK,
23 dec 24 Douane.

SAVON—500 caisses extra—200 do no 1, en magasin, JOHN A. MERRITT,
23 dec 53 Camp.

MELASSE—150 barils et tierçons, à vendre sur la Levée.
23d VENNARD & GODDARD 36 Camp

TOILE d'emballage—En débarquement du navire Huntsville
23d ANDREWS & BROTHERS, 50 Camp

CORDAGE—50 rouleaux cordage goudronné, et de Manille
23d G BEDFORD & BECK 24 Douane.

TRAITES sur New York de vue et 15 jours de vue, do sur Paris do 60 d. V. à vendre par
23 déc LARUE & PREVOST, 6, Royale.

PAPIER à enveloppes 100 rames à vendre par WOOD & SIMMONS,
23 dec 80, rue des Magasins.

RIZ—50 tierçons en débarquement du brick Chapman, à vendre par WOOD & SIMMONS,
23 dec 80, rue des Magasins.

RHUM de la Jamaïque 50 poinçons à vendre par WOOD & SIMMONS,
23 dec 80 rue des Magasins.

HUILE de Baleine—[illegible] 25 barils et 20 barriques à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, rue des Magasins

SOULIERS pour hommes—Un assortiment [illegible] Souliers pour enfants à vendre par
23 dec FROST & Co. 8 Douane.

BLANCS DE BALEINE—200 caisses à vendre par FOSDICK & RASINES,
23 dec 70, rue du Camp

CAFE DE LA HAVANE—56 sacs café de la Havane à vendre par
23d E & J ANDREWS, 25 Gravier

BLANCS DE BALEINE—200 boites à vendre par E. & J. ANDREWS,
23d 25 Gravier.

HACHES—20 caisses haches; 100 barres acier trempé de Crowly.
23d BOGERT & HAWTHORN,

TOILE D'EMBALLAGE—200 pièces, 11 pieds du Kentucky BOGERT & HAWTHORN,
23d 63 Gravier.

SAINDOUX—750 tierçons saindoux de Cincinnati, récemment arrivé, à vendre par
23d MAHARD & BROTHER, 38 N Levée

FARINE—100 barils de farine en débarquement et à vendre par
23d MAHARD & BRO, 38 N. Levée

PORC désossé—120 barils porc arrivé récemment à vendre par
23d MAHARD & BRO, 38 Nlle Levée.

HUILE DE SPERM—1500 gallons à vendre à bas prix pour solde de facture par
23d KIDDER & HEAD, 99 Camp.

SUCRE—78 boucauts, belle qualité, sur la Levée GEORGE GREEN & Co.
23 dec 26, rue du Camp.

FOIN—50 balles en débarquement du Huntsville, à vendre par FOSDICK & RASINES,
23 déc 70, rue du Camp.

DES avances sur les marchandises envoyées à New-York, seront faites par
23 dec FOSDICK & RASINES, 70, Camp

CLOUX—800 barillets, cloux assortis, à vendre par ROBERT H. WHITE. 23d

TRAITES sur la Havane, à vendre par
23 déc R. GRONING & Co.

MELASSE—54 barils en bon ordre, à vendre par
21 dec P. H. GALLWEY, 6, Conti

TOILE ECRU—60 balles, à vendre par
20d E & J ANDREWS, 25, Gravier

PORC—Mess, épaules, et côtés, à vendre par
23 d JOSEPH LANDIS & Co, 14 Poydras

AMUSEMENS.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi 26
1re. représentation de la reprise de
LE DOMINO NOIR.
Opéra comique en trois actes, d'Auber paroles de Scribe.
LA TIRELIRE
ou
TITILE TALOCHEUR,
Vaudeville en 1 acte
☞ Le spectacle commencera à 6 heures et 1/2 précises.

Très incessamment.
1re. représentation de
LE MAUVAIS ŒIL.
Opéra comique en 1 acte de Melle Loïsa Puget.

BAL DU THEATRE DE LA RUE DU CAMP.
Bal de la Noël.
GRAND BAL PARE ET MASQUE
Ce soir, mercredi, 25 décembre 1839.
Les portes seront ouvertes à 7 heures et demie.
Prix d'entrée $2

BALS DE SOCIETE.
UN Français, (Violon) qui a fait danser à Paris dans diverses sociétés pendant plusieurs années, offre ses services à cet égard à Messrs. les pères de famille et autres de la Nouvelle-Orléans; il peut *seul* faire danser toute une nuit, une réunion d'une cinquantaine de personnes et diriger en même temps les quadrilles tels qu'ils se figurent maintenant à Paris. Il sera très modéré dans ses prix.
Au besoin, il procurera 3 ou 4 musiciens jouant de divers instruments.
S'adresser à Hipte. Dubuc, encoignure des rues du Camp et Julie.
NOTA.—Il a à vendre, avec sa boite fermant à clef, une bonne basse ou violoncelle, petit patron.
25 déc—2 1-2m

THEATRE ALLEMAND,
Rue des Magasins, près la rue Delord, Mercredi 25 Décembre 1839.
Ouvertures de *Tancrede et l'Enlèvement du Sérail.*
Première représentation de
L'EXPIATION.
Drame en un acte, par Theodor Koerner.
Seconde représentation, à demande de la
DISPUTE DE FAMILLE.
Comédie en un acte par Kotzebue.
Le tout se terminera par le vaudeville de
QUI SAIT A QUOI C'EST BON.
Pour les distributions voir les programmes. 24 dec

GRAND BAL PARE ET MASQUE.
Salle de la marine, entre les deux marchés.
JOUR DE NOEL.
Mercredi, 25 décembre 1839
PRIX D'ENTREE:
Cavaliers $2
N. B. Un bureau est ouvert pour y déposer les manteaux, armes, &c.
$60 pour la saison. 24 déc

BALS.
SALLE D'ORLEANS.
LE soussigné annonce à ses amis et aux Dames de la nouvelle-Orléans, qu'il fera l'ouverture des
DES BALS PARES ET MASQUES
Samedi prochain 23 du courant, et qu'ils auront lieu tous les lundi, Mercredi et Samedi de chaque semaine.
PRIX d'entrée:— Cavaliers $2
☞ Un bureau sera ouvert pour y déposer les chapeaux, cannes, manteaux, &c.
29 nov A. MITAUD

CHEMIN A COULISSES ENTRE LA NELLE-ORLEANS ET CARROLLTON.
AVIS—Pendant les courses les chars partiront de la rue Poydras pour Carrollton toutes les demi-heures, depuis 10 heures du matin à 6 heures du soir, et en revenant ils partiront de Carrollton toutes les demi-heures, depuis 6 heures, a. m. à 5 heures p. m. et le reste de la journée comme à l'ordinaire.
N. B. A midi et demie des chars extra pour les dames et les cavaliers qui les accompagneront, partiront de la rue Poydras.
JOHN HAMPSON,
24d Ing. Ch. N. O & C. R. R.

NEGRES A VENDRE
DE gré à gré, si l'on s'adresse avant long temps aux soussignés

HENRY,	agé de 19 ans	mulatre, charretier, nègre de champs.
SCOTT,	do 19 do	noir, bon cuisinier, domestique.
RUBEN,	do 21 do	griffe, charretier, nègre de champ.
MARIA,	do 19 do	bonne couturière, domestique de maison.
ALSY,	do 17 do	noire, vigoureuse, négresse de champ, avec son enfant d'environ 8 mois.
CLARAFICIA,	13 do	bonne d'enfant, femme de chambre.
KITTY,	11 do	do do
HANNAH,	10 do	do do

Les esclaves ci-dessus désignés sont pleinement garantis, ils ne sont vendus pour aucun défaut.
THOMPSON & SOWERS.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à
24d—3 R H McGILL, 141, Tchoupitoulas.

LEÇONS DE PIANO FORTE.
M. JOSE M RUFINO, de retour en cette ville, a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il se propose de continuer à donner des leçons de piano forte. Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance le trouveront à sa demeure rue St. Philippe No 14 entre Condé et Levée.
19 déc

J. AMANS, peintre de portraits, de retour à la Nouvelle Orléans, prévient le public qu'il a ouvert son atelier rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse, maison du Dr. Lemonnier. 20 déc—5

A VENDRE.
ARTICLES DE JOUR DE L'AN
MR. COURNET a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il vient d'arriver de France et qu'il offre à vendre un superbe assortiment de marchandises de fantaisie, tel que châles, broderies, gants, souliers pour femme, robes, habillement d'enfants, corsets, cristaux, porcelaines, nouveautés, &c.
S'adresser rue Royale, No 180, en face la Banque de l'Etat de la Louisiane, au 2me étage. 24 déc—3

BRODERIES. M. EUGENE RAYEL,
ARRIVE tout récemment de France, par le Sheffield offre aux Dames de cette ville un assortiment complet de Broderies de tout genre, cols, pèlerines, etc. ainsi qu'un superbe assortiment de nouveautés Suisses, brodées et unies. M. E. Rayel, ayant fait fabriquer lui-même tous ces articles pour le marché de la N. Orleans, les offre au plus juste prix.
23d—3 Rue Condé, entre Ursulines et Hôpital

A VENDRE—Un mulâtre, créole âgé de 30 ans, sain et fidèle, bon domestique de maison, au service de la table et bon cocher. Il sait parfaitement soigner les chevaux. Il est entièrement garanti des vices et maladies prévus par la loi, et il est vendu pour terminer un arrangement, son maître en ayant toujours été satisfait. S'adresser, 153, rue de l'Esplanade. 23d—3

SIMON ESTEVAN GOURIE, natif de l'île de Ténériffe, est en ce moment dans cette ville, il recevra des renseignements utiles en s'adressant aux soussignés, et dans le cas où il serait absent, celui de ses amis qui pourrait donner aux soussignés des informations sur son compte leur rendrait une faveur.
21 dec—6 J. ROBERT & Co, 47, Bienville

UN jeune homme d'une famille respectable, porteur de bonnes recommandations, et ayant presque complété son cours d'études, désirerait obtenir une place. Il serait capable d'être utile dans un bureau d'avocat ou de notaire ou comme commis dans un magasin ou une banque. Toute communication adressée par la poste à C. P. recevra une réponse immédiate. Il n'est point très inutile de dire que le jeune homme écrive une belle main. 19 dec—1

UN jeune homme de famille respectable désire pensionner dans une famille française où il y aurait un peu ou point de pensionnaires. Il préférerait une famille française avec une maison où l'on parle habituellement cette langue. Les recommandations seront échangées. S'adresser par lettre à la boite No. 813, bureau de la Poste. 21 dec—1s

AVIS—Perdu ou égaré, un billet souscrit par Veuve Duverney à l'ordre de Mr. François Duverney, et par lui endossé en date du 5 décembre 1839, de la somme de cent soixante et une piastres. Le public est prévenu de ne pas négocier, ni prendre en payement le dit billet.
20 dec L. DUVERNEY

AVIS AU PUBLIC.
$200 DE RECOMPENSE
IL a été enlevé hier matin, au bureau de la poste, dans la poche d'une personne, un portefeuille contenant divers mémoires et quelques billets promissoires, un tiré par Ogden & Southgate, date Nlle. Orléans, 20 novembre 1839, à 30 jours de vue en faveur de J. C. Harrison pour la somme de $2135 50, un autre tiré par C. E. Johnston, en faveur de Frost & Johnston, garanti par hypothèque et payable le 16 mai 1840, pour $330, un autre tiré par C. Bullitt en faveur de M. Moore, dû le 16 mai 1840, et garanti par hypothèque pour la somme de $245, un autre tiré par Gillingham & co, en faveur de Griffith & Barnes, garanti par hypothèque pour $360, dû à la même date; aussi quatre billets de la Banque Union du Mississipi du 1er avril pour $50 chacun, [illegible] 1130, 1298 [illegible] Le paiement des billets ci-dessus ayant été arrêté, ils ne pourront être d'aucune valeur qu'au propriétaire. Le public est notifié de ne point négocier lesdits billets. Si la personne qui l'a volé veut renvoyer le portefeuille et les billets par la poste, elle pourra garder l'argent qu'elle y trouvait et aucune question ne lui sera demandée. 21d—3

J. DIXON, S. Fisher et P. R. Steight, consignataires par le navire Solon, de New-York, sont priés de faire connaître leur adresse au comptoir [illegible] débarquement sur la levée.
23 dec STETSON & AVERY.

TRAITES sur Paris, à vendre par
23 dec A. MOLLER & co, [illegible]

SHERRY—150 caisses [illegible]
23 dec KIDDER & HEAD 99, Camp.

SACS—10 balles sacs de toile, à vendre par
23 dec KIDDER & HEAD

COUTIL DE COTON—10 balles, à vendre par
23d FROST & Co, 8 Douane.

CIGARES—2500 regalias en magasin
23d WM. C. TOMPKINS 66 Camp.

THE—[illegible] caisses Hyson Skin, [illegible]
23d WM. C. TOMPKINS, 66 Camp.

PLOMB à [illegible] de chasse
23d W. & C. TOMPKINS 66 Camp.

CHECKS sur New York à vendre par
23d E. BREWSTER & Co 39 Canal.

BILLETS de l'Alabama à vendre par
23d E. BREWSTER & Co. 39 Canal.

BILLETS du Kentucky à vendre par
23d E. BREWSTER & Co. 39 Canal

ESPECES à vendre par
23d E. BREWSTER & Co 39 Canal.

CLOUX—200 barillets à vendre par
23d E. & J. ANDREWS, 25 Gravier

CORDAGE—500 rouleaux cordage du Missouri.
23d BOGERT & HAWTHORN

CAFE—500 sacs, Rio, nouvelle récolte.
23d BOGERT & HAWTHORN.

SACS EN PITRE—7,500 sacs, d'occasion, à bas prix. JOHN A. MERRITT, 53 Camp. 23d

GENIEVRE DE HOLLANDE—10 pipes, en magasin. JOHN A. MERRITT, 53 Camp 23d

SAVON—500 boites savon No 1. extra à vendre par
21d J. A. MERRITT, 53 Camp.

CHECKS de banque sur Cincinnati à vendre par
21d E. BREWSTER & Co 39 Canal.

TRAITES sur New York à 5 jours de vue à vendre par
21 d BLANCHARD, EIMER & Co.

ANDREWS & FRERES, tirent sur New York et Philadelphie. 21 d

TRAITES sur Londres, à vue, à vendre par
21 déc SCHMIDT & HAMILTON.

COTONNADE pour le marché mexicain, à vendre par CH. CLEGG, 47, Royale. 21d

SUCRE ET MELASSE sur plantation, à vendre par CH. CLEGG, 47, Royale. 21 dec

TRAITES sur Paris à vendre par
21d BLANCHARD, EIMER & co, 26 Bienv.

CAFE—50 sacs café, à vendre par
23d E & J ANDREWS, 25, Gravier.

CLOUX—400 barillets cloux coupés à vendre par
18d WHITRIDGE & co, 70 Magasins.

CLOUX—200 barillets cloux, à vendre par
23d E & J ANDREWS, 25, Gravier.

HUILE—20 barils huile de tanneurs, à vendre par
18d ROBERT H WHITE, 40 Poydras.

SAVON—2000 boites savon nos. 1 et 2, à vendre par DAVIS & HOBART, 18, Douane. 24 déc

COTES—30 boucauts, Cincinnati, à vendre par
23d JOSEPH LANDIS & Co, 14 Poydras

JAMBONS—10 boucauts, pressés à la chaux,
23d JOSEPH LANDIS & Co, 14 Poydras.

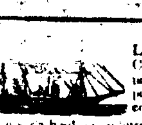

POUR LA HAVANE.
Le navire espagnol NACHEZ, capt. J. S[illegible] partira positivement pour le port ci-dessus mardi, 31 du courant, à 1 heures p. m.— S'adresser à bord ou au bureau de VAN WYCK & co, 25 Camp.
☞ Les passagers par ce navire sont priés de prendre leurs passeports chez le consul espagnol. 12d

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le steamer VANDALIA, capt. Smith, partira [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue Poydras, ou à
GODFREY LAWRIS & SMALL,
25 dec 56 Gravier.

POUR LOUISVILLE.
Le steamer AMAZON, capitaine Louder, partira Dimanche, 29 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Natchez, ou à
25 dec PIERCE SHANNON & BRO,

POUR SATARTIA ET YAZOO.
Le steamer MARYLAND, capitaine Hart, partira Jeudi, 26 courant, à midi précis. Pour fret ou passage s'adresser à bord en face de la rue Commune ou à PIERCE SHANNON & BRO.
25 dec 50, rue des Magasins.

POUR VICKSBURG, Millikens Bend, Warrenton, New Carthage, Grand Gulf, Rodney, Natchez et Fort Adams. Le steamer TUSKINA, capt A. H. Gillard, partira pour les ports ci-dessus vendredi matin, 27 courant, à 10 heures Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au quai au dessus de la rue Commune ou à
J. HALL & A. B. BEIN,
25 déc 19, Nouvelle-Levée.

POUR LITTLE ROCK, Van Buren, Fort Smith, Fort Gibson, Arkansas—Le steamer WESTERN, capt. T. J. Halderman, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires samedi, 28 courant, à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au quai de la rue Poydras ou à
25d WILLIAM S BROWN, 26 Gravier

POUR YAZOO CITY, Manchester, Vicksburg, Grand Gulf, Rodney et Natchez—Le steamer ALEX. PORTER, capitaine Corling partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, Mercredi, 25 courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. HALL & A. B. BEIN,
24 dec 19, Nouvelle Levée.

POUR LOUISVILLE et Cincinnati—Le steamer ZANESVILLE capt. [illegible] partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires jeudi 26 courant à 10 heures, a. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
P. SHANNON & BROTHERS,
24d 57 Magasins.

POUR LA MOBILE, Montgomery, etc par la rivière Le steamer PONTCHARTRAIN, capt. A. A. Miller, partira pour les ports ci-dessus mercredi, 25 courant, à 4 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
PIERCE SHANNON & BRO.
24d 57 Magasins.

POUR LITTLE ROCK, Van Buren, Fort Smith, Fort Gibson, Arkansas—Le steamer JOHN JAY, capt H. Mason, partira pour les ports ci-dessus mercredi, 25 courant, à 10 heures a. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue Poydras ou à
24d WILLIAM S. BROWN, 26 Gravier.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI—Le steamer MORAVIAN, capitaine Kenbord, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires [illegible] prochain, 28 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue Girod. ou à
24d SAM. BELL, 59 Magasins.

POUR ST. LOUIS
Le steamer ELBA, capitaine Dewint, partira Jeudi, 26 courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord, en face de la rue Poydras ou à
EDWARD A. BRIDGE,
24 dec 60, rue Gravier.

POUR LOUISVILLE, Smithland, Paducah, Mills Point, Randolph et Memphis—Le magnifique steamer EDWARD SHIPPEN, capitaine Stephen Johnson, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, mercredi 25 courant à 10 heures a. m. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis à vis de la rue Gravier, ou à
PIERCE SHANNON & BROTHERS,
24 d 57, Magasins.

DEMANDE—Un navire à fréter au fret de 120 boucauts pour un port du Sud.
25 dec J H ASHBRIDGE

A FRETER—La goëlette Manon, capitaine Trépe du port d'environ 165 balles. S'adresser à
VENNARD & GODDARD, 36 Camp.

A FRETER—La goëlette CANING du port de 100 à 140 boucauts prête à prendre pour un des ports du sud s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE,
25 dec 65, Commune.

POUR MOBILE—La goëlette paquebot W. BEERWERTH [illegible] Andrews, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. H. ASHBRIDGE,
25 dec 65, Commune

POUR CHARLESTON—La goëlette HARRIET, capt Jones. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JAS. H. ASHBRIDGE,
65, Commune.

POUR BORDEAUX—La barque PETITE SUZANNE, capitaine Laguerenne, ayant partie de son chargement arrêté, partira le 15 Janvier. Pour fret et passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
J. T. LAGUERENNE & CO,
25 dec 57, Tchoupitoulas.

POUR LIVERPOOL—Le navire ELEANOR, capitaine McPherson, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
HOLMES & MILLS,
9, Place de la Banque.

POUR MARSEILLE—Le brick [illegible] LAURENT & FANNY, capitaine Monier, partira incessamment. Pour [illegible] 250 balles coton ou passage, s'adresser au capitaine en son bord ou à
24d—4 J. VATTEL & PORTZ, St. Maine.

POUR CHARLESTON—La goëlette ELIZABETH, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, ou à [illegible]
21 J. P. FIELD 73 Bienville.

POUR NEW-YORK—Le brick LIME ROCK, capt. Burke ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée peut prendre la valeur de 20 boucauts sucre. Pour fret ou passage, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK,
24 dec 24 Douane.

POUR LIVERPOOL—Le navire A. T. AUGUSTA, capt. Snow partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à S & J P WHITE, 73 Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire NEW-ENGLAND, capitaine Lowell, partira le 28 cour. Pour fret de 100 balles coton ou passage, s'adresser à
S. & J. P. WHITNEY,
21d 73, rue du Camp.

POUR BOSTON—Le navire KENTUCKY, capitaine Nickerson, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour balance du fret et passage s'adresser à bord au quai de la rue St. Joseph ou à
20d STETSON & AVERY

POUR BOSTON—Le navire A. CAROLINE, capitaine Smith, partira samedi. Pour balance du fret et passage, s'adresser à
H. A. NORCROSS & Co,
68, Camp.

POUR PROVIDENCE—La barque A1 HIGHLANDER, capitaine Barker, partira sous peu. Pour fret de 100 barils ou passage, s'adresser à
E. & J ANDREWS,
20 dec 25, Gravier.

LE brick OCTAVIA, capitaine Mayberry partira pour la Havane, 21 du courant. Pour fret et passage, s'adresser à
20 d J. B. BAILEY 14 Bienville.

POUR HAMBURG—La barque JOHANN GEORG, capitaine Hohorst, partira pour le port susdit vers la fin du mois. Pour passage seulement, s'adresser à bord, ou à
20d R. GRONING & Co.

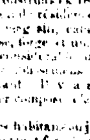

A AFFERMER. Une habitation de quatre arpens, face au fleuve sur quarante de profondeur, située dans la paroisse d'Orléans, à 5 milles au-dessous de la ville, sur la rive droite. La terre est très élevée et fertile; [illegible]
Les habitans ou jardiniers qui désirent un établissement [illegible] sont invités à visiter cette habitation. [illegible] S'adresser en ville à Mr. Chs Ferz, rue St. Anne No 120, et sur les lieux à P. CAZELAR.

PAR DEJOUX & FERNANDEZ.
Articles d'Espagne.
IL sera vendu à l'encan [illegible] courant, à 6 heures de l'après midi [illegible] rue St. Louis [illegible]
Conditions—Toute somme au dessous de $50, comptant; au dessus de $50 jusqu'à $100, 60 jours de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 24 dec

PAR M. BARNETT, Encanteur
A LOUER à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le jeudi, 26 décembre, à midi,
1o. Deux Maisons d'habitation, neuves, à 3 étages, situées rue Marigny, entre la rue de la Victoire et de la Levée, [illegible] Victoire.
2o. Deux Maisons d'habitation neuves à 3 étages, situées également rue Marigny, [illegible] près la Levée, finies et pourvues comme celles ci-dessus, [illegible] porte cochère, [illegible]
3o. Un magasin à quatre étages, situé dans le même [illegible] ayant sa façade sur la Levée, à côté de [illegible] Mr. F. Sautan, avec cette magasin à 3 étages, [illegible] tout mesurant 160 pieds de profondeur [illegible] convenable pour le commerce de grocerie, fayencerie ou quincaillerie ainsi que pour la vente des produits de l'Ouest, se trouvant au centre du port et dans le voisinage immédiat du chemin à coulisses.
Termes et conditions lors de l'adjudication.
Les personnes qui désirent voir les lieux peuvent s'adresser à CARRIERE, DARAN & Co,
Rue St. Louis, No. 15
24 dec—2 J. ALBERT, 26, même rue.

Bateau à vapeur COLUMBIA à vendre.
PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu à l'encan, jeudi, 26 courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis par ordre de l'honorable Cour du Commerce de la Nouvelle Orléans.
Le beau navire à vapeur COLUMBIA, doublé et chevillé en cuivre, du port de [illegible] tonneaux. Ce bateau est bien connu comme excellent navire de mer [illegible]
Conditions—Un quart comptant, la balance à 3, 6, 9 et 12 mois de crédit, en [illegible] endossés à la satisfaction des vendeurs, portant hypothèque jusqu'au parfait paiement. 6 déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu Vendredi, 27 du courant, à 10 heures du matin, par ordre des commissaires nommés par les créanciers de Engelle et Pepin, et sur l'abandon volontaire qu'ils en ont fait, moyennant décharge.
Les Marchandises contenues dans leur magasin situé rue de la Levée, No. 108, entre les rues Du maine et Madison.
Aussi—Vitrères, étagères, &c.
Conditions à la vente. 25 déc—2

PAR R. B. SYKES.
VENTE D'HABILLEMENS D'ENFANS ET LIVRES—Il sera vendu Vendredi, 27 courant, à 10 heures, au magasin d'encan, No. 51, rue des Magasins, en face l'Arcade Banks, les marchandises suivantes, et invendables à la saison, savoir:
70 habillemens en casimirs et drap pour enfans, confectionnés au dernier goût
20 copies échantillons de dessin, partie 1re et 2de
20 do. gage d'amitié, ou Touriste annuel.
20 do. l'Italie, la France et la Suisse partie 1re et 2de
20 do. la Syrie ou la terre sainte.
20 do. le souvenir du chrétien.
Les livres ci-dessus sont in-4to superbement reliés et embellis de 40 belles gravures chaque. 25d—2

PAR BEARD & KENDIG.
Vente de hardes, bottes, souliers et brodequins, par paquets.
IL sera vendu à l'encan vendredi, 27 courant, à 10 heures, au no. 58, rue de la Commune.
50 caisses bottes, souliers et brodequins—Aussi une quantité de hardes d'hiver, importées directement du Nord et vendues pour payer les avances.
Conditions—Comptant. 25 d—2

PAR BEARD & KENDIG.
Propriétés foncières.
IL sera vendu, samedi 28 courant, à midi précis, à la Bourse de Cité:
4 terrains situés sur la rue Apollon, borné par la rue Polhymnie, mesurant 127 pieds 10 pouces de face sur 100 pieds de profondeur
Conditions—Comptant.
Les actes de vente par devant J. B. Marks, Esq. not. pub. aux frais des acquéreurs.
La vente sera positive. 25 d—3

PAR BEARD & KENDIG.
Vente de propriété [illegible]
IL sera vendu [illegible] à midi, à la Bourse de la Cité [illegible]
Un lot de terre [illegible] rue Delord, mesurant 24 [illegible] St. Charles [illegible] profondeur, avec les bâtisses [illegible]
Conditions—[illegible]
[illegible] acte de vente [illegible] J. B. Marks, Esq. not. pub. 25 d—3

PAR J. [illegible]
IL sera vendu à l'encan [illegible] à 11 heures [illegible] à la Bourse St. Louis [illegible] décembre 1839, [illegible]
1o. UNE HABITATION située en sucrerie, dans la paroisse St Jean Baptiste sur la rive droite du fleuve à 43 milles de la Nelle-Orléans, cette habitation est bornée à la limite supérieure par celle de Mr. Seraphin Hymel et à la limite inférieure par celle de Mme Vve. André Albert et mesure 11 arpents de face au fleuve avec double profondeur, ouvrant d'un degré et contenant environ 940 arpents de superficie. Il y a sur cette habitation, une maison de maître en bois, sur fondations en briques, magasin à maïs en bois, moulin à moudre du gru, guildive, avec les ustensiles nécessaires en assez bon état, écurie en bois, cuisine, sucrerie et purgerie en mauvais état, mais avec machine à vapeur et équipages bien conservés, 11 cases à nègres en bois, 5 charrettes à bœufs, 6 charrettes à chevaux; 12 charrues à cannes, 3 grandes charrues, ensemble 7 chevaux anglais, 6 chevaux créoles, 7 mulets, 30 vaches ou bœufs, et les ustensiles aratoires employés à l'exploitation.—

NEGRES.
Alexis, âgé de 38 ans, créole, charpentier, ingénieur; André, 35, américain, forgeron; Jean Louis, 45, créole, charretier, laboureur; Narcisse, 32 créole, do; Baptiste, 40, créole, do, [illegible] Casimir, 26, créole, forgeron; Richard, 28, américain, charretier et laboureur; [illegible] Jacques, 65, africain, [illegible] Dick Nouveau, 26 américain, do; François, 60, africain attaqué d'une hernie, François, 30, créole, bon commandeur, sucrier; [illegible] américain, attaqué d'une hernie, Garnt, 20, américain, charretier et laboureur, Charles, 50, [illegible] Paul, 40, [illegible] Darnel, 22 américain, charretier et laboureur, [illegible] Dick, 25, américain, do, Pompey, 32 américain, [illegible] laboureur, [illegible] Vantre, 31 [illegible] 50, créole, charpentier, [illegible] des douleurs à la jambe par suite [illegible] Adam, 35, créole, charretier et laboureur, Gustave, [illegible] Jenta, 25, [illegible] Rasmus, 31, [illegible] Davis, 20, [illegible] Alexandre, 65, af, do, Gerard, 50, [illegible] attaqué des hémorroïdes; Charles, 30, créole, charretier et laboureur; Jacob, 70, afr attaqué d'une hernie; Paul 50, afr, distillateur; Azor, 11, créole.

NEGRESSES.
Marguerite, 30, amer, bonne domestique, couturière, blanchisseuse, cuisinière; Anny, 30, ans, avec 2 enfans, Adeline 3 ans et Marguerite 1 an; Pégny 65, [illegible] au champ; Anne, 30, am du Cloé, [illegible] Clémence, 30, créole, au champ, Sophie, 27, am do, Nancy, 30, am bonne domestique, [illegible] couturière, ayant 4 enfans, Yo 7 ans, Oscar 6 ans, Fanny 4 ans et Prosper, [illegible] 30 an, au champ; Lisa, 28, [illegible] Sazette, 16, créole, [illegible] Henriette 24, amer. [illegible] 5 enfants, Titus 8 ans, Artémise, [illegible]

3o. Une habitation établie en sucrerie, site dans la paroisse St. Jean-Baptiste, sur la rive droite du fleuve, à environ 40 milles de la Nouvelle Orléans, bornée à la partie supérieure par celle de E. C. Becnel [illegible] et à la limite inférieure par celle de Marcelin Haydel. Cette habitation a 13 arpens de face au fleuve avec double profondeur: elle ouvre de 22 degré et donne une superficie d'environ 2000 arpens. Elle a maison de maître en bois sur fondations en briques, [illegible] machine à vapeur [illegible] 16 cases à nègres, 20 paires de bœufs; 25 chevaux ou mulets et les outils aratoires et ustensiles nécessaires à l'exploitation.

ESCLAVES.
Bastien, âgé de 53 ans, créole, commandeur, [illegible]

NEGRES.
Petit-Gaim, 50 ans afr, [illegible]

NEGRESSES.
Marianne, 50 ans, congo, au champ; Suzanne, [illegible]

Conditions—Les habitations, [illegible] seront vendus à 1, 2 et 3 ans de crédit, [illegible]
25 dec—4 [illegible]

PAR H. [illegible]
LE Samedi, 28 du courant, [illegible] il sera vendu un [illegible] rue Royale entre St. Louis et [illegible] No 108 [illegible]

CHAMB[illegible]
D[illegible]
25 dec CUCULLU, LAPEYRE & Co.